

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

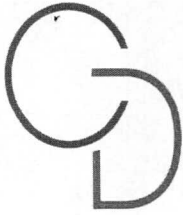
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00877

Numéro SIREN : 807 528 336

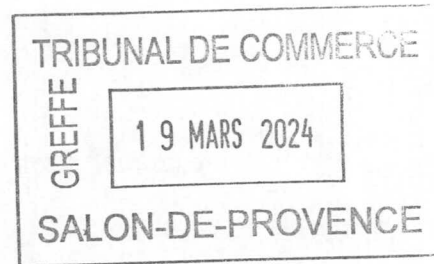
Nom ou dénomination : 2CNV

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 1589



CABINET DESBROSSE
Société d'expertise comptable

Société à responsabilité limitée inscrite
au tableau de l'ordre des experts
comptables de Marseille PACA



COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2022 30/09/2023

SARL 2CNV

45 Cours Camille Pelletan

13300 SALON DE PROVENCE



CABINET DESBROSSE
Société d'expertise comptable

Société à responsabilité limitée inscrite
au tableau de l'ordre des experts
comptables de Marseille PACA

**COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30/09/2023**

La situation intermédiaire de l'entreprise

SARL 2CNV
45 Cours Camille Pelletan

13300 SALON DE PROVENCE

couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023 a été établie à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise. Elle se caractérise par les données suivantes :

-Total du bilan,	233 765 Euros
-Chiffre d'affaires,	358 161 Euros
-Résultat net comptable,	32 075 Euros

(avant retraitement de l'impôt sociétés, participation aux fruits de l'expansion intéressements et provisions règlementées)

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert-Comptable. Sauf mention expresse dans la présente situation, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Toutefois, s'agissant d'une situation comptable intermédiaire, celle-ci, ne prétend pas à la rigueur d'un bilan de fin d'exercice et ne saurait engager, comme telle, la responsabilité de l'entreprise ou de ses conseils.

Elle se fixe pour objectif de donner suffisamment d'indication en terme d'analyse d'exploitation et de flux financiers bilantiels pour être un instrument de gestion pour les dirigeants de l'entreprise.

Nous restons à leur disposition pour tout commentaire et nous précisons que ce document ne peut être utilisé que conformément à son objet. Il ne peut être diffusé à quiconque que dans son intégralité.

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 10/11/2023

CONESA Jessica
COLLABORATRICE COMPTABLE

Cécile DESBROSSE
EXPERT COMPTABLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	145 000		145 000	145 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	63 123	62 338	785	1 648	863	52.38
	Autres immobilisations corporelles	28 407	16 296	12 111	11 540	571	4.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	236 529	78 634	157 896	158 188	292	0.18	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	11 200		11 200	9 500	1 700	17.89
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 200		1 200	2 100	900	42.86
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 964		1 964	644	1 320	204.79
	Autres créances	2 495		2 495	1 690	805	47.60
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	59 010		59 010	58 502	508	0.87	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	75 869		75 869	72 437	3 432	4.74	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	312 398	78 634	233 765	230 625	3 140	1.36	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	134 474		139 845	5 372	3.84	
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 075		29 529	2 546	8.62	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	177 548		180 375	2 826	1.57	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	100		100			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	18 161 37 956		16 799 33 351	1 362 4 604	8.11 13.81	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
Total IV		56 216		50 250	5 966	11.87	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		233 765		230 625	3 140	1.36	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

56 216

50 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	31 639		31 639	29 741		1 897	6.38
Production vendue de biens	326 522		326 522	333 148		6 626	1.99
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	358 161		358 161	362 890		4 729	1.30
Production stockée							
Production immobilisée						1 553	
Subventions d'exploitation			1 553				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 333	5 000		333	6.67
Autres produits			9	7		2	33.24
Total des Produits d'exploitation (I)			365 056	367 897		2 840	0.77
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			7 247	8 674		1 427	16.45
Variation de stock (marchandises)			900	700		1 600	228.57
Achats de matières premières et autres approvisionnements			98 679	99 972		1 293	1.29
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 700	3 000		1 300	43.33
Autres achats et charges externes *			59 945	61 826		1 882	3.04
Impôts, taxes et versements assimilés			11 713	9 621		2 091	21.74
Salaires et traitements			87 984	85 616		2 368	2.77
Charges sociales			56 638	58 708		2 070	3.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 051	11 104		6 053	54.51
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9	6		3	43.15
Total des Charges d'exploitation (II)			326 466	331 828		5 363	1.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			38 591	36 068		2 522	6.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12 30/09/2022	12 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		965	965	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		965	965	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		965	965	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	38 591	35 103	3 487	9.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6		6	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	372		372	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	378		378	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	378		378	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 138	5 574	564	10.12
Total des produits (I+III+V+VII)	365 056	367 897	2 840	0.77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	332 982	338 368	5 386	1.59
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 075	29 529	2 546	8.62

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8 087 7 637

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	145 000	145 000		
FONDS COMMERCIAL	145 000	145 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	785	1 648	863	52.38
MATÉRIEL INDUSTRIEL	61 659	61 554	106	0.17
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 463	3 087	1 623	52.59
AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	61 551	60 813	738	1.21
AMORT. OUTILLAGE INDUSTRIEL	787	2 180	1 392	63.88
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 111	11 540	571	4.95
INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	18 828	20 641	1 813	8.78
MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 579	6 303	3 275	51.96
MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE		992	992	100.00
MOBILIER		986	986	100.00
AMORT. INSTALL GÉNÉRALES, AGEN	12 476	11 725	750	6.40
AMORT. MATÉRIEL DE TRANSPORT	3 820	3 679	141	3.83
AMORT. MATÉRIEL BUREAU ET INFO		992	992	100.00
AMORT. MOBILIER		986	986	100.00
Total II	157 896	158 188	292	0.18
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	11 200	9 500	1 700	17.89
MATIERES PREMIÈRES(ET FOURNIT)	8 000	7 000	1 000	14.29
EMBALLAGES	3 200	2 500	700	28.00
MARCHANDISES	1 200	2 100	900	42.86
STOCKS DE MARCHANDISES	1 200	2 100	900	42.86
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 964	644	1 320	204.79
CLIENTS	1 964	644	1 320	204.79
AUTRES CREANCES	2 495	1 690	805	47.60
FOURNISSEURS	469	63	406	646.54
FOURNISSEURS ACOMPTES SUR FACT	360	220	140	63.56
T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	1 103	1 019	83	8.14
CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER		368	368	100.00
TVA DEDUCT. INTRACOM	378		378	
TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	19	20	1	6.20
PRODUITS À RECEVOIR	167		167	
DISPONIBILITES	59 010	58 502	508	0.87
BANQUES	58 662	57 376	1 286	2.24
CAISSE	348	1 126	778	69.13
Total III	75 869	72 437	3 432	4.74
TOTAL GENERAL	233 765	230 625	3 140	1.36

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023 12	30/09/2022 12	Euros	%
CAPITAL	10 000	10 000		
CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	10 000	10 000		
RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
RÉSERVE LÉGALE	1 000	1 000		
AUTRES RESERVES	134 474	139 845	5 372	3.84
AUTRES RÉSERVES	134 474	139 845	5 372	3.84
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	32 075	29 529	2 546	8.62
Total I	177 548	180 375	2 826	1.57
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	100	100		
C/C VIERNE CHRISTOPHE	100	100		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	18 161	16 799	1 362	8.11
FOURNISSEURS	17 645	16 431	1 214	7.39
FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	516	368	147	39.99
DETTE FISCALES ET SOCIALES	37 956	33 351	4 604	13.81
RÉMUN. NALBE EMILIE	1 381	2 211	830	37.54
RÉMUN. BICHERON NADINE	8	8	0	1.00
Rémun. PEYTOUREAU NICOLAS	118	118		
Rémun. BOCH IRINA	118	118		
Rémun. BERTHELOT ARTHUR	746	484	262	54.01
DETTE PROV. CONGÉS À PAYER	3 123	2 022	1 101	54.46
SÉCURITÉ SOCIALE	10 684	7 917	2 767	34.95
URSSAF - SOLDE TA	26	21	6	27.22
COTISATIONS RETRAITE	308	223	85	38.00
COTISATIONS PRÉVOYANCE	226	141	84	59.64
COTISATIONS SANTÉ	139	120	18	15.18
CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	669	541	127	23.51
AUTRES CHARGES À PAYER	7 715	15 559	7 844	50.41
PRELEVEMENT A LA SOURCE		43	43	100.00
ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	566	758	192	25.33
T.V.A. DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	378		378	
T.V.A. À DÉCAISSER	242		242	
CHARGES À PAYER	1 211	1 108	103	9.28
ASSOCIÉS DIVIDENDES À PAYER	10 300	1 959	8 341	425.78
Total IV	56 216	50 250	5 966	11.87
TOTAL GENERAL	233 765	230 625	3 140	1.36

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	31 639	29 741	1 897	6.38
VENTES REVENTE	3 564	3 417	147	4.30
VENTES ALCOOL	9	27	36	133.48
VENTES FABRICATION GLACE	10 096	11 666	1 571	13.46
VENTES THÉ	8 786	6 295	2 492	39.58
VENTES CORNET	17	1	16	NS
VENTES VIÊNNOISERIE	9 167	8 390	777	9.27
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	326 522	333 148	6 626	1.99
VENTES PÂTISSERIE	236 592	249 985	13 393	5.36
VENTES TRAITEUR	36 597	27 154	9 443	34.78
VENTES CONFISERIE	8 932	10 029	1 097	10.94
VENTES CHOCOLAT	44 401	45 980	1 579	3.43
Chiffre d'affaires NET	358 161	362 890	4 729	1.30
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 553		1 553	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	1 553		1 553	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	5 333	5 000	333	6.67
TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	5 333	5 000	333	6.67
AUTRES PRODUITS	9	7	2	33.24
PRODT DIVERS GESTION COURANTE	9	7	2	33.24
Total des Produits d'exploitation	365 056	367 897	2 840	0.77
ACHATS DE MARCHANDISES	7 247	8 674	1 427	16.45
ACHATS DE MARCHANDISES	7 247	8 674	1 427	16.45
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	900	700	1 600	228.57
VARIATION STOCKS MARCHANDISES	900	700	1 600	228.57
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	98 679	99 972	1 293	1.29
ACHATS STOCKÉS MATIÈRES PREM.	84 712	86 756	2 043	2.36
EMBALLAGES	13 930	13 207	723	5.47
FRAIS ACCESSOIRES AUX ACHATS	50	36	14	38.89
RABAIS, REMISES ET RISTOURNES	13	27	14	52.01
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	1 700	3 000	1 300	43.33
VARIATION STOCKS MATIÈRES	1 000	2 000	1 000	50.00
VARIATION STOCKS AUTRES APPRO.	700	1 000	300	30.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	59 945	61 826	1 882	3.04
FOURNITURES NON STOCKABLES-EAU	9 110	8 453	658	7.78
FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	2 722	1 814	908	50.03
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	363	355	8	2.16
CRÉDITBAIL MOBILIER	8 087	7 637	450	5.90
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	20 800	20 800		
LOCATIONS MOBILIÈRES	309	347	38	10.82
CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	1 031		1 031	
SUR BIENS IMMOBILIERS	816	707	108	15.31
SUR BIENS MOBILIERS	1 452	1 240	212	17.06
PRIMES D'ASSURANCES RCP LOCAL	2 919	2 696	222	8.24
PERSONNEL EXTÉRIEUR À ENTREPR.	1 233	7 226	5 993	82.94

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023 12	30/09/2022 12	Euros	%
HONORAIRES	4 488	4 065	423	10.41
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	49	289	240	82.97
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	510	612	102	16.63
CADEAUX À LA CLIENTÈLE	8		8	
TRANSPORTS SUR ACHATS	49	61	12	19.04
VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 377	850	527	62.02
RÉCEPTIONS	146	140	5	3.84
FRAIS POSTAUX	17	15	2	11.72
FRAIS TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 566	1 460	106	7.24
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	2 894	3 057	163	5.33
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)		2	2	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 713	9 621	2 091	21.74
TAXE D'APPRENTISSAGE	6	21	15	72.78
FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	456	475	19	3.94
CFE	1 580	1 469	111	7.56
AUTRES IMPÔTS LOCAUX	616	445	171	38.39
CSG DÉDUCTIBLE	6 348	5 155	1 193	23.13
CSG NON DÉDUCTIBLE	2 707	2 056	651	31.64
SALAIRES ET TRAITEMENTS	87 984	85 616	2 368	2.77
RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	46 650	36 664	9 986	27.24
CONGÉS PAYÉS	1 101	326	1 427	438.10
PRIMES ET GRATIFICATIONS		871	871	100.00
INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	233	408	175	42.85
RÉMUNÉRATION MR NALBE	20 000	24 000	4 000	16.67
RÉMUNÉRATION MR VIERNE	20 000	24 000	4 000	16.67
CHARGES SOCIALES	56 638	58 708	2 070	3.53
COTISATIONS À L'URSSAF	5 644	5 597	48	0.85
COTISATIONS PRÉVOYANCE SANTÉ	1 112	864	247	28.62
COTISATION CAISSES DE RETRAITE	1 663	1 557	106	6.79
CHARGES SOCIALES CONGÉS PAYÉS	127	91	37	40.48
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	25 774	28 585	2 812	9.84
COTIS. OBLIGATOIRE MR VIERNE	9 609	10 006	397	3.97
COTIS. OBLIGATOIRES MR NALBE	8 403	7 737	666	8.61
COTIS. MADELIN SANTÉ MR NALBE	947	912	35	3.86
COTIS. MADELIN PREV MR NALBE	1 325	1 325		
COTIS. MADELIN PREV MR VIERNE	1 684	1 684		
MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	351	351		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	5 051	11 104	6 053	54.51
DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	5 051	11 104	6 053	54.51
AUTRES CHARGES	9	6	3	43.15
CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	9	6	3	43.15
Total des Charges d'exploitation	326 466	331 828	5 363	1.62
Résultat d'exploitation	38 591	36 068	2 522	6.99
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		965	965	100.00
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS DETTES		965	965	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges financières		965	965	100.00
Résultat financier		965	965	100.00
Résultat courant avant impôts	38 591	35 103	3 487	9.93
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ	6		6	
	6		6	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ	372		372	
	372		372	
Total des Charges exceptionnelles	378		378	
Résultat exceptionnel	378		378	
IMPOTS SUR LES BENEFICES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	6 138	5 574	564	10.12
	6 138	5 574	564	10.12
Total des produits	365 056	367 897	2 840	0.77
Total des charges	332 982	338 368	5 386	1.59
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	32 075	29 529	2 546	8.62

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102022	et clos le	30092023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
SARL 2CNV				45 Cours Camille Pelletan			
SIRET 8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7				13300 SALON DE PROVENCE			
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées PÂTISSERIE CONFISERIE CHOCOLATERIE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	40 920	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Nom	
NIF	

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET DESBROSSE 226 Boulevard de la Républiq 13300 SALON DE PROVENCE Tél: 04.90.53.44.02			
OGA/OMGA	Viséur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Date: 15/11/2023	Lieu: SALON DE PROVENCE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire: NALBE CHARLES - VIERNE CHRISTOPHE	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature: CO-GERANTS	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e	f	g
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		34 901
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				8 Rembours-ements.
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		7 Indemnités forfaitaires.	
5 Indemnités forfaitaires.	6 Rembours-ements.	7 Indemnités forfaitaires.	8 Rembours-ements.				
VIERNE CHRISTOPHE GERANT RUE DE COURTINE ZAC LES ETANGS 13920 ST MITRE LES REMPARTS	500	2022	3 000				
VIERNE CHRISTOPHE GERANT RUE DE COURTINE ZAC LES ETANGS 13920 ST MITRE LES REMPARTS	500	2023	17 000				
NALBE CHARLES GERANT BASTIDE LEYDET 13250 CORNILLON CONFOUX	500	2022	3 000				
NALBE CHARLES GERANT BASTIDE LEYDET 13250 CORNILLON CONFOUX	500	2023	17 000				

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	34 071		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL 2CNV		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		45 Cours Camille Pelletan		13300 SALON DE PROVENCE				
Numéro SIRET *		8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le				
				3 0 0 9 2 0 2 3				
				Exercice N-1 clos le				
				3 0 0 9 2 0 2 2				
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions				
		1		2				
		Net		Net				
		3		4				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	145 000	012		145 000	145 000	
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	91 529	030	78 634	12 896	13 188	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
	Total I (5)	044	236 529	048	78 634	157 896	158 188	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	11 200	052		11 200	9 500
		Marchandises *	060	1 200	062		1 200	2 100
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 964	070		1 964	644
Autres * (3)		072	2 495	074		2 495	1 690	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	59 010	086		59 010	58 502	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	75 869	098		75 869	72 437	
	Total général (I+II)	110	312 398	112	78 634	233 765	230 625	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000		10 000	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			1 000		1 000	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	134 474		139 845	
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136			32 075		29 529	
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			177 548		180 375	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			18 161		16 799	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	100	172	38 056		33 451	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176			56 216		50 250	
	Total général (I + II + III)	180			233 765		230 625	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		5 130	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>SARTL 2CNV</u>		Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le				
A - RÉSULTAT COMPTABLE					13	0	9	2	0	2	
					3	2	0	2	2	2	
					Néant			*			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	31 639			29 741			
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	326 522			333 148			
		biens		218							
		services *	217	218							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226	1 553						
	Autres produits			230	5 343			5 007			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	365 056			367 897			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	7 247			8 674			
	Variation de stock (marchandises) *			236	900			(700)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	98 679			99 972			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(1 700)			(3 000)			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 8 087 - immobilier)		242	59 945			61 826			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 580	244	11 713			9 621			
	Rémunérations du personnel *			250	87 984			85 616			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	56 638			58 708			
	Dotations aux amortissements *			254	5 051			11 104			
	Dotations aux provisions			256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	9			6		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)				264	326 466			331 828			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	38 591			36 068			
Produits financiers (III)				280							
Produits exceptionnels (IV)				290							
Charges financières (V)				294				965			
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	378						
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	6 138			5 574			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	32 075			29 529			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	32 075			314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	6 138						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	2 707						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997							
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991			
	Divers ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			
							Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	40 920			354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	40 920			372			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	145 000	402		404		406	145 000	145 000		
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	64 640	442	106	444	1 623	446	63 123	63 123		
	Installations générales, agencements divers	450	20 641	452		454	1 813	456	18 828	18 828		
	Matériel de transport	460	6 303	462	5 025	464	1 749	466	9 579	9 579		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 978	472		474	1 978	476				
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490	238 562	492	5 130	494	7 164	496	236 529	236 529		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
	Fonds commercial	495		497		498		499				
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	62 992	532	969	534	1 623	536	62 338			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	11 725	542	2 192	544	1 441	546	12 476			
	Matériel de transport	550	3 679	552	1 890	554	1 749	556	3 820			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 978	562		564	1 978	566				
TOTAL		570	80 374	572	5 051	574	6 792	576	78 634			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
	ENSEMBLE TABLE EXT	TABLES BOIS RECYCL	CHARIOT DE TRANSP	Cave à vin polyval	Expresso avec broy							
	Barbecue	Chaises Louis Anth	Chaises Margaux	IPHONE X	TELEPHONE SAMSUNG							
	6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧					
1	625	428	197		(197)							
2	605	430	175		(175)							
3	1 749	1 749										
4	583	583										
5	874	874										
6	749	749										
7	158	158										
8	828	828	0									
9	775	775										
10	217	217										
TOTAL	578	7 164	580	6 792	582	372	584	586	(372)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1) †		579		Régularisations	590		583	594	595			
TOTAL					596	(372)	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982
Déficits reportables		984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis
Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	3 956
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	18 012
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 907
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	15 923
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/10/2022		et clos le : 30/09/2023		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657	1	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	358 161	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	358 161	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	9	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113	1 553	
Variation positive des stocks				111	800	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	5 333	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	7 696	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				121	118 121	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	18 554	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	9	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	136 684	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	229 172
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	229 172	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	358 161	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2022	160	31/12/2022	
Date de cessation				186		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 3

N° SIRET 8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2CNV

ADRESSE (voie) 45 Cours Camille Pelletan

CODE POSTAL 13300 VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique VIERNE Prénom(s) CHRISTOPHENom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500Naissance : Date 261070 N° Département 13 Commune MARTIGUES Pays Adresse : N° Voie RUE DE COURTINECode postal 13920 Commune ST MITRE LES REMPARTS Pays Titre (2) Nom patronymique NALBE Prénom(s) CHARLESNom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500Naissance : Date 101279 N° Département 13 Commune AIX EN PROVENC Pays Adresse : N° Voie BASTIDE LEYDETCode postal 13250 Commune CORNILLON CONFOUX Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	145 000		
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 640		106
Installations générales agencements aménagements divers	20 641		
Matériel de transport	6 303		5 025
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 978		
TOTAL	93 562		5 130
TOTAL GENERAL	238 562		5 130

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			145 000	145 000
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 623	63 123	63 123
Installations générales agencements aménagements divers		1 813	18 828	18 828
Matériel de transport		1 749	9 579	9 579
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 978		
TOTAL		7 164	91 529	91 529
TOTAL GENERAL		7 164	236 529	236 529

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 992	969	1 623	62 338
Installations générales agencements aménagements divers	11 725	2 192	1 441	12 476
Matériel de transport	3 679	1 890	1 749	3 820
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 978		1 978	
TOTAL	80 374	5 051	6 792	78 634
TOTAL GENERAL	80 374	5 051	6 792	78 634

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	969				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 192				
Matériel de transport	1 890				
TOTAL	5 051				
TOTAL GENERAL	5 051				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 964	1 964	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 499	1 499	
Divers état et autres collectivités publiques	167	167	
Débiteurs divers	829	829	
TOTAL	4 459	4 459	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	18 161	18 161		
Personnel et comptes rattachés	5 494	5 494		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 765	19 765		
Impôts sur les bénéfices	566	566		
Taxe sur la valeur ajoutée	620	620		
Autres impôts taxes et assimilés	1 211	1 211		
Groupe et associés	10 400	10 400		
TOTAL	56 216	56 216		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

2CNV
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MARS 2024

L'an deux mille vingt et quatre,
Et le quatorze mars à 16 heures,

Les associés de la société 2CNV, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social 45 Cours Camille Pelletan à SALON DE PROVENCE, d'un commun accord.

Sont présents les associés suivants :

- M. Charles NALBE, propriétaire de 500 parts, ci..... 500
- M. Christophe VIERNE, propriétaire de 500 parts, ci..... 500

Total : _____
1 000 parts

L'assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par M. Charles NALBE, en sa qualité de co-Gérant.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;

- rapport du Gérant sur les conventions visées à l'article L223.19 du Code de commerce ;
- approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance ;
- affectation des résultats ;
- questions diverses ;

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés ;
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat) arrêtés au 30/09/2023 ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- le rapport du gérant sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;

Il précise que tous ces documents ont été adressés à la société et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée des rapports de la gérance.

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2023, approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat se soldant par un bénéfice de 32 075 €.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée des associés, conformément à la proposition de la Gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice se soldant par un bénéfice de 29 529 € de la façon suivante :

- à la réserve légale 0 € montant de 10% atteint fin exercice 2015	
- totalité à la réserve ordinaire :	32 075 €
	<hr/>
Total égal au bénéfice de l'exercice :	32 075 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée des associés constate l'inexistence de conventions réglementées sur l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Distribution exceptionnelle de dividendes

L'assemblée des associés décide de ne pas procéder à une distribution exceptionnelle de dividendes pour cette année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19 h 30, après rédaction du présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned in the center of the page.

2CNV
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MARS 2024

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2023**.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I/ PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Conformément aux dispositions légales, il a été fait application du nouveau plan comptable pour la présentation des comptes et des annexes.

1/ Au cours de ce deuxième exercice social qui a débuté le 1^{er} octobre 2022 et s'est clos le 30 septembre 2023, notre société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 358 161 €.

2/ Les charges d'exploitation se sont élevées à 326 466 €.

3/ Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 38 591 €.

4/ Les charges financières se sont élevées à 0 €.

5/ le résultat courant avant impôt s'élève à 38 591 €.

6/ les charges exceptionnelles sont de 378 €.

2) Les charges exceptionnelles sont de 318 €

3) Le résultat courant avant impôt est de 30 281 €

4) Les charges financières se sont élevées à 0 €

5) Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 30 281 €

6) Les charges d'exploitation se sont élevées à 338 400 €

Impôt de 338 401 €

Le 30 septembre 2023, notre société a réalisé un chiffre d'affaires pour

un montant de 338 401 € et un résultat net de 30 281 €.

Les comptes sont la présentation des comptes et des annexes

conformément aux dispositions légales et ont été vérifiés par nos

3633

LA PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE

est conforme aux dispositions de la loi

et les comptes ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes

et les comptes ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes

et les comptes ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes

et les comptes ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes

et les comptes ont été vérifiés par nos commissaires aux comptes

LA RÉUNION GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MARS 2024

COMPTE RENDU

RCS : SAISON DE PROCESSION 801 238 330

SIÈGE SOCIAL : 12 RUE DE LA VILLE 43300 SAISON DE PROCESSION

UN CAPITAL DE 40 000 €

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

SOMA

7/ l'impôt sur les bénéfices s'élève à 6 138 €.

8/ L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 32 075 €.

BILAN ACTIF

Actif net immobilisé	157 896 €
Stock et en cours	12 400 €
Créances	4 459 €
Ensemble des valeurs réalisables et disponibles	59 010 €
Charges constatées d'avance	<u>0 €</u>
TOTAL DE L'ACTIF	233 765 €

BILAN PASSIF

Capitaux propres après résultat	177 548 €
Ensemble des dettes	<u>56 216 €</u>
TOTAL DU PASSIF	233 765 €

II/ L'ACTIVITE GENERALE A ETE MARQUEE PAR LES FAITS SUIVANTS

L'activité au cours de ce cinquième exercice de 12 mois a été marquée par une baisse du chiffre d'affaires de – 1,3%.

Distribution de dividendes aux associés pour un montant de 34 901 euros suite à l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2023

Emploi de personnel intérimaire par agence d'intérim suite départ retraite

III/ EVOLUTION DE LA SOCIETE

NEANT

IV/ LES ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ONT ETE LES SUIVANTES

NEANT

**VI/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE
DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE NOTRE RAPPORT A ETE ETABLI**

NEANT

VII/ RESULTAT - AFFECTATION

Les comptes que nous vous présentons se traduisent par un bénéfice de 29 529 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- à la réserve légale : 0 € montant de 10% capital atteint fin exercice 2015
- totalité à la réserve ordinaire : 32 075 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 32 075 €

VIII/ PRESENTATION DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Ces documents ont été établis conformément au décret n° 89-1020 du 29 novembre 1983 portant réforme des obligations comptables, des commerçants et des sociétés commerciales.

Il vous appartiendra, compte tenu des explications qui vous ont été fournies, de vous prononcer sur l'approbation des comptes qui vous sont présentés et donner quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat durant la période du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions proposées.

LA GERANCE



2CNV
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MARS 2024

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES
A L'ARTICLE L 223.19 DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L 223.19 du Code de Commerce, la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé, ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au cours de l'exercice, aucune convention n'est intervenue ni s'est poursuivie.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LA GERANCE'.